

Maîtrise en musique, option accompagnement au piano

FACULTÉ DE MUSIQUE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 2-605-1-3


CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Maîtrise en musique, option accompagnement au piano (M. Mus.)

TYPE Maîtrise en musique (M. Mus.)

CRÉDITS 45 crédits

MODALITÉ Sans mémoire ou thèse

 Admission à l'automne et à l'hiver

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Francis Perron 514 343-2317

francis.perron@umontreal.ca

Joëlle Desnoyers

joelle.desnoyers@umontreal.ca

Objectifs

Option Accompagnement au piano

Acquérir et appliquer les outils nécessaires à l'amorce d'une carrière dans le domaine de l'accompagnement au piano, et développer une connaissance du répertoire et des enjeux liés aux différents aspects du métier : récital, répétiteur à l'opéra, etc.

Forces

- Un corps professoral reconnu à l'échelle internationale et dont l'étendue des réseaux permet des échanges dans plusieurs établissements d'enseignement prestigieux tant en Amérique qu'en Europe.
- Un enseignement axé sur la réalité du milieu professionnel qui prépare avantagement les étudiants aux études supérieures en interprétation.
- Plusieurs cours de maître, offerts chaque année dans l'ensemble des disciplines, donnés par des interprètes de premier plan.
- Des récitals donnés à la salle Claude-Champagne, dotée d'une acoustique exceptionnelle.
- Des diplômés reconnus qui se produisent sur les scènes nationales et internationales.

Perspectives d'avenir

Ce programme prépare à une carrière de :

- concertiste

- chambriste
- musicien d'orchestre
- accompagnateur

Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation:

- chercheur pour les médias
- professeur de musique
- conseiller artistique
- relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques
- personne-ressource au sein de maisons de production
- etc.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de M. Mus. (accompagnement au piano), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- avoir obtenu, dans ses études antérieures, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- attester d'une bonne connaissance du français. Tous les étudiants qui ont obtenu leur grade d'études de premier cycle universitaire (ou son équivalent) dans une institution non francophone doivent se soumettre à un des tests de français acceptés par l'Université de Montréal (voir le site du Centre de communication écrite : <http://cce.umontreal.ca>). Le résultat du test n'est pas éliminatoire, mais pourra mener à l'imposition d'un certain nombre de cours de français jugés nécessaires à la réussite du programme.
- Faire preuve d'une bonne connaissance de l'anglais.

Option Accompagnement au piano

- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans la discipline ou être titulaire d'un diplôme de 3^e cycle du Conservatoire ou attester d'une formation académique jugée équivalente par le doyen/la doyenne;
- se présenter à une audition d'une durée de 30 à 40 minutes avec un instrumentiste ou un chanteur. Le programme doit comprendre deux pièces solo, soit: un mouvement rapide d'une sonate de la période classique et un mouvement d'une oeuvre romantique ou moderne (au choix), puis deux oeuvres avec un instrumentiste (grandes sonates) ou un chanteur (lied et mélodie).

Remarques:

La Faculté de musique exige des frais pour l'entrevue ou l'audition, quel que soit leur nombre (la somme demeure la même que l'étudiant passe une ou plusieurs auditions et/ou entrevues). Ces frais ne sont pas remboursables. Veuillez remplir et retourner le formulaire à cette fin: <https://ecommerce.dexero.com/shopping/musique/musique/>

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre de présentation

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023
- **Automne 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} novembre 2022
- **Hiver 2024:** Du 1^{er} juin 2023 au 1^{er} septembre 2023

Structure du programme (2-605-1-3)

Version 00 (H19)

La maîtrise en musique comporte 45 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION ACCOMPAGNEMENT AU PIANO

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 18 crédits attribués à des récitals et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 13 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
MIN 6955	Séminaire d'accompagnement vocal et instrumental	3.0J
MUI 6255A	Piano 1	5.0
MUI 6255B	Piano 2	5.0

Bloc 70B

Option - 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
MIN 6040	Continuo 1	2.0J	MUE 6243	Ensemble-musique de chambre	1.0
MIN 6041	Continuo 2	2.0J	MUE 6244	Ensemble-musique de chambre	1.0
MIN 6042	Continuo	3.0	MUE 6245	Ensemble-musique de chambre	1.0
MIN 6043	Continuo 3	2.0J	MUE 6561	Ensemble de musique contemporaine 1	2.0J
MUE 6002	Atelier d'interprétation du lied et de la mélodie	1.0J	MUE 6562	Ensemble de musique contemporaine 2	2.0J
MUE 6101	Atelier d'accompagnement	1.0S	MUE 6563	Ensemble de musique contemporaine 3	2.0J
MUE 6241	Ensemble-musique de chambre	1.0	MUE 6621	Atelier d'opéra pour pianiste	1.0
MUE 6242	Ensemble-musique de chambre	1.0			

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

Cours de 3 crédits choisi parmi un ensemble de cours et de séminaires de 2e et/ou 3e cycle, travaux et lectures dirigés ou sujets spéciaux offerts chaque année par la Faculté de musique. Le choix de cours doit être approuvé par le responsable du programme d'études (directeur/trice de recherche).

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
EMU 6310	Technique de direction	1.0J	MIN 6957	Outils d'analyse avancés pour interprètes	3.0J
EMU 6312	Technique de direction – étude de la partition	2.0J	MUS 6107	Séminaire sur le jeu pianistique, du geste au son	3.0J

Bloc 70D Récitals

Obligatoire - 23 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
MIN 6959	Récital de première année	6.0
MIN 6960	Récital final	12.0
MUI 6255C	Piano 3	5.0

Aperçu des expertises de recherche

Groupe de recherche

L'Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique (OICRM), comprend plusieurs laboratoires de recherche : <http://oicrm.org/>

En savoir plus : <http://www.musique.umontreal.ca/recherche/recherche.html>

Professeurs

Consultez la liste des professeurs du département incluant leurs spécialisations.

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche